

# FRBA – Fraude à l'assurance

**Code produit :** FRBA

**Niveau :** Perfectionnement

**Modalité :** Présentiel

**Durée (en heure) :** 14.0

**Tarif :** 0

**Eligible DDA :** oui

**Public :** inspecteurs et  
gestionnaires sinistres

**Prérequis :**

aucun

## Objectif

- repérer les moyens nécessaires à la détection de la fraude
- savoir comment traiter les dossiers «présumés frauduleux»

## Programme de la formation

1. Définition de la fraude à l'assurance
2. Panorama de la fraude à l'assurance de dommages sur le marché français
  - Typologie des cas de fraude
    - A la déclaration du risque
    - Lors de la survenance d'un sinistre
  - Profils des fraudeurs
  - Quantification du phénomène selon les branches
3. Comprendre la fraude
  - Explications du phénomène
  - Intégrer les contraintes légales et réglementaires
    - Réglementation CNIL/RGPD
    - Protection des droits et libertés
4. Détection des dossiers suspects
  - Savoir identifier les indices laissant présumer la fraude
  - Acquérir des réflexes de détection / vérification / points de vigilance
  - Examiner les modes opératoires
  - Utiliser les outils de détection
5. Recherche d'éléments de preuve
  - Investigations à l'aide de moyens internes
  - Investigations à l'aide de moyens externes avec différents intervenants
  - Enquêteur
    - Prise de décision

- Définition de la mission
- Choix de l'enquêteur
- Moyens utilisables au cours de l'enquête
- Gestion de l'enquête
- Suites de l'enquête
- Stratégie en l'absence de preuve
- 6. Exploitation des éléments de preuve recueillis
  - Vérifications usuelles
  - Application des sanctions civiles
    - Fraude à la souscription
    - Fraude lors d'un sinistre
  - Procédure civile
  - Procédure pénale et sanctions pénales
- 7. Prévention et dissuasion de la fraude à l'assurance
- 8. Sanctions inhérentes à la LCB-FT en cas de fraude externe

## Moyens d'évaluation

- Evaluation des acquis de la formation par le biais de QCM et/ou d'exercices pratiques
- Questionnaire de satisfaction à chaud complété par chacun à l'issue du stage
- Questionnaire d'évaluation à froid complété par chacun entre 2 et 3 mois après le stage

## Méthodes pédagogiques

- Exposés à partir d'un diaporama
- Échanges d'expériences
- Exemples concrets d'enquêtes
- Etude d'arrêts de la Cour de cassation



AF2A - 64 Rue de Miromesnil, 75008 Paris

Copyright 2022 AF2A. Tous droits réservés.